

# Compte-rendu du Conseil de Participation du 23 mai 2012

## Ordre du Jour

- 1/ Apprentissage des langues à l'école
  - 2/ Communication entre l'école et les familles
  - 3/ Le P'tit Jo'rnal
  - 4/ Kits de matériel scolaire
- 

## 1/ Apprentissage des langues à l'école

### *Contexte*

Avant Pâques, le PO et la Direction ont été interpellés par un courrier émanant de deux familles sur le choix de la langue fait par l'école (anglais). Cette lettre interrogeait la pertinence de ce choix, arguments pédagogiques à l'appui, ainsi que la communication qui avait été faite sur ce choix.

### *Historique du choix*

La seule raison ayant orienté ce choix est « statistique ». En 2005 déjà, la température avait été prise auprès des parents, avec une préférence marquée pour l'anglais. Au fil des années, la tendance s'est confirmée jusqu'à atteindre un ratio 2/3 de familles qui optent pour l'anglais et 1/3 pour le néerlandais.

Dans le Décret « Missions », la Direction ou le PO d'une école doit prendre l'avis du CP avant d'opter pour une langue unique. En date du 19 mai 2011, il a été annoncé au CP que l'école prendrait cette option, en choisissant l'anglais, et que cette « nouveauté » prendrait cours l'année scolaire suivante, à savoir en 2011-2012. Il n'y a pas eu de réaction particulière, en Conseil de participation, à ce moment-là. Une réunion du PO a suivi ce Conseil de participation. Le choix de l'anglais y a été entériné et les familles des enfants en 4<sup>ème</sup> primaire à l'époque ont été prévenues de cette orientation.

### *Echos des parents*

Les représentants des parents rapportent les préoccupations qui ont pu être exprimées (à noter qu'une lettre rédigée par 2 parents d'élèves de 4<sup>ème</sup> primaire a été envoyée au Comité de l'AP et diffusée par d'autres canaux parmi les parents) :

- il y a eu différentes compréhensions des messages envoyés : certains ont compris que les parents seraient concertés pour le choix de la langue, d'autres, ayant bien entendu le choix de l'anglais, ont compris qu'ils bénéficieraient d'une information au cours de

cette année scolaire. Les frustrations se situent dans ce manque de concertation et/ou d'information.

- Y a-t-il encore moyen d'avoir les deux langues (donc de maintenir le choix) ? Une pétition a circulé auprès des parents d'enfants de P4. Le néerlandais serait choisi pour 14 enfants sur 28.
- Existe-t-il une solution de « sauvetage » pour le néerlandais ?
- Le choix posé est-il acquis et non-remis en question ?
- Ce choix engage-t-il l'école sur du « long terme » ?

### *Débat, réflexion, discussion*

- Des solutions seraient possibles mais hors du cadre de la Communauté Française. Cette dernière octroie 6 heures. Avec cette unique ressource, on ne sait offrir qu'une seule langue. Une solution consisterait à puiser des périodes dans le capital de l'école, ce qui n'est pas envisageable et se ferait au détriment de la qualité de l'encadrement. Un financement extérieur, type mécénat, pourrait permettre de maintenir l'offre des deux langues (NDLR : **correction de l'information transmise en réunion**).
- Est-il possible d'imaginer un système « vertical » ? (3X2 heures, deux groupes anglais P5-P6 et un groupe néerlandais P5-P6). L'avis du professeur de langues a été pris : le bagage est trop différent entre un enfant qui démarre et un enfant qui se situe une année plus loin. La différenciation semble difficile à vivre autour de ce cours de langues.
- A noter qu'« officiellement », en secondaire, l'enfant est tenu de poursuivre la langue initiée en primaire. Dans la pratique, les écoles ne refusent pas de réouvrir le choix.
- C'est le PO qui prend cette responsabilité d'un choix pédagogique, qu'il estime conforme aux valeurs de l'école (ouverture aux autres). Le CP débat sur cette notion... Certains avancent qu'elle n'implique pas forcément et uniquement l'ouverture aux voisins les plus directs et plus proches. On touche là des questions de représentation des valeurs, propres à chacun, à chaque famille.
- Le PO rencontrera les deux personnes ayant rédigé la lettre le 4 juin prochain.
- Quel est l'objectif d'un cours de langues en primaire ? Il s'agit avant tout d'une démarche d'ouverture d'esprit, d'initiation au « goût ». L'apprentissage des langues ne se joue pas uniquement dans l'apprentissage scolaire.
- Le site Internet a été mis à jour sur la question de la langue moderne. Bertrand souligne, qu'à l'heure actuelle, c'est un média incontournable et que tous les « nouveaux » parents ont consulté le site avant de venir visiter l'école pour la première fois. D'où l'importance de maintenir ce site vivant et à jour.
- Les membres de l'AP, représentant l'ensemble des parents au CP, rappellent bien le rôle de l'AP : l'AP souhaite rester un lieu d'échanges, d'expression des points de vue, mais ne souhaite en aucun cas prendre parti dans des décisions pédagogiques.
- Le CP invite le PO à préciser et commenter ce qu'il entend par la valeur d' « ouverture aux autres » .
- Le CP demande au PO de préciser sa politique d'apprentissage des langues.

## **2/ Communication entre l'école et les familles**

La question des langues est venue mettre à jour des manquements dans la communication, qui est pourtant un sujet auquel l'école porte beaucoup d'attention. Ce type d'information devrait être annoncée à toutes les familles.

Par ailleurs, au-delà de la question des langues, la communication doit être le centre d'une attention permanente.

Comme relaté plus tôt dans la réunion, le site Internet devient incontournable. Il est proposé qu'émane du Conseil de Participation une « cellule communication », avec des représentants des parents, des enseignants et du PO/Direction. Cette cellule se rencontrerait à intervalles réguliers, dans un souci d'anticipation et « pour être bien sûr qu'on a pensé à tout ». Audrey propose d'y adjoindre Nathalie et/ou Antoine Rousseau, dont la contribution est précieuse. Martine propose d'y convier un enseignant de l'école primaire également.

### *Qui ?*

Madame Aurélie, un enseignant du primaire, Bertrand, Martine et/ou Danielle pour le PO, Anna et/ou Audrey pour les parents + Antoine et /ou Nathalie.

### *Quand ?*

Deux premières dates sont arrêtées : mercredi 13 juin après la sortie des cours et jeudi 30 août à 16 heures.

## **3/ Le P'tit Jo'rnal**

Les représentants des enseignants expriment la surprise de leurs collègues à la lecture de la dernière édition, en parcourant l'article sur la préparation au CEB. Les titulaires des classes concernées par le CEB auraient souhaité être contactés pour ce sujet. La préparation du CEB fait en effet l'objet d'une communication spécifique avec les enfants et leurs familles. Ils se sont trouvés désappointés d'avoir été « précédés ».

Bien que reconnaissant la grande qualité de l'article, les enseignants relèvent néanmoins certains points de contenu : absence de la place de l'enseignant, effet d'emphase qui peut induire de l'inquiétude, du stress.

Les parents représentants renverront ceci en AP. Dans le timing, cette édition n'a pu être relue avant mise sous presse. L'AP sera plus rigoureuse dans la relecture systématique des articles et veillera à solliciter les enseignants quand le sujet touche de très près la vie de l'école.

## **4/ Kits de matériel scolaire**

Qu'est-ce qui relève du matériel « classe » et qu'est-ce qui doit être présent dans les kits ? Cette question, et de manière plus large la question des frais scolaires, devra être remise sur la table du CP. Rappelons qu'une approximation des coûts qui vont être engagés pour l'année scolaire doit être donnée aux parents. A reprendre !

**Dates des prochains CP :**

- mercredi 14 novembre 2012
- jeudi 17 janvier 2013
- lundi 11 mars 2013
- mercredi 21 mai 2013

NB : les nouveaux représentants des parents ont été élus le 7 mai. Il s'agit de Gladys Godefroid, Stéphanie Flahaux, Jessica Marchal, Anna Anzaldi et Audrey Sergent-Auspert